

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° IV-1 24SGADL0178

**SEANCE DU
21 NOVEMBRE 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 48
Date de convocation : 15 novembre 2024
Date d'affichage : 22 novembre 2024

OBJET : Mise à jour de la tarification des espaces de location du Technopôle Sud Bourgogne hub&go
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 64
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 64
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 16 • n'ayant pas donné pouvoir : 7

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 21 novembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente de Saint-Sernin du Bois - 71200 SAINT-SERNIN DU BOIS , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - M. Christian GRAND - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY

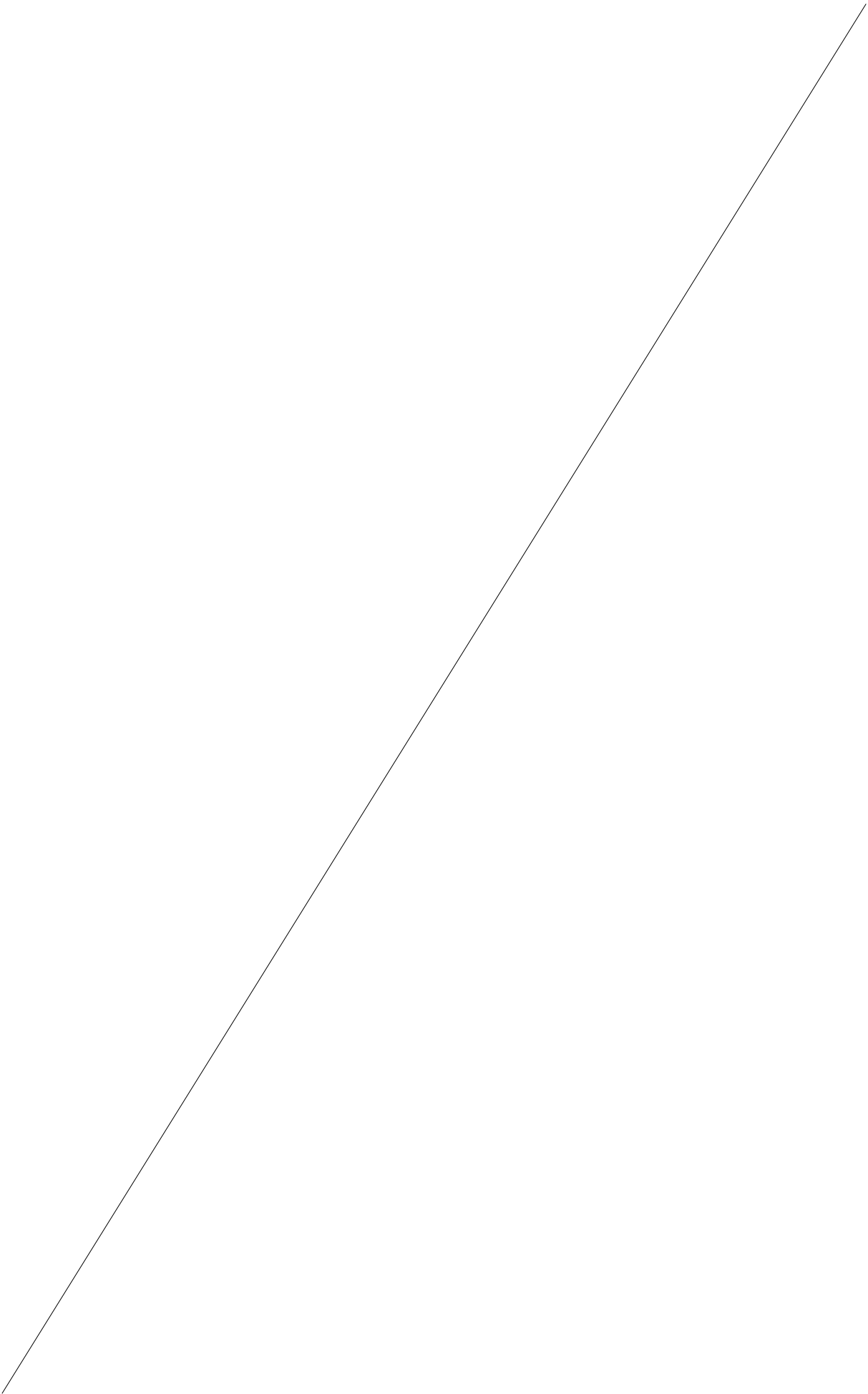
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
M. Alain BALLOT
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Roger BURTIN
M. Frédéric MARASCIA
M. Jean PISSELOUP
Mme Gilda SARANDAO
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
M. GRONFIER (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. JAUNET (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
Mme LODDO (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
Mme PICARD (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. VALETTE (pouvoir à Mme Chantal LEBEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Aurélie SIVIGNON



Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), confiant notamment au bloc communal la compétence exclusive dans le domaine des aides à l'immobilier d'entreprises ;

Vu l'article L 1511-3 du Code général des collectivités territoriales relatif à la compétence de principe des EPCI en matière d'investissement immobilier des entreprises,

Vu la délibération du conseil communautaire du 15 février 2024 sur la mise à jour de la tarification de la pépinière innovante et de la mise en place du tableau tarifaire des espaces de location.

Le rapporteur expose :

« Le projet du Technopôle, porté par la Communauté Urbaine, vise à développer l'offre territoriale d'ingénierie en matière d'innovation et d'entrepreneuriat, afin d'accroître les flux de projets innovants.

Le site hub&go va créer les conditions nécessaires pour répondre aux attentes des entreprises qui y seront présentes en créant un écosystème start-up/enseignement supérieur et ainsi favoriser la création d'emplois et d'activités nouvelles.

Dans ce cadre, la Communauté Urbaine a mis en en place une tarification relative à la location d'espaces pour des séminaires, des formations ou autres événements.

La collectivité propose d'ajouter un tarif dégressif lors de la location de plusieurs jours consécutifs et donc de mettre à jour en ce sens la tarification de certains espaces.

Ces modifications sont présentées dans le tableau ci-après :

Espaces de location : tarifs					
Espaces	Tarif demi-journée	Tarif journée	5 jours consécutifs	Entre 5 et 10 jours consécutif	A partir de 11 jours
Salle de réunion de 22m ²	70 €	110 €	460 €	Remise de 25 % sur le montant total de location (base : tarif journée)	Remise de 35 % sur le montant total de location (base : tarif journée)
Salle de réunion 41 m ²	120€	170 €	720 €	Remise de 25 % sur le montant total de location (base : tarif journée)	Remise de 35 % sur le montant total de location (base : tarif journée)
Le Salon VIP	170 €	250 €	1000 €	Remise de 25 % sur le montant total de location (base : tarif journée)	Remise de 35 % sur le montant total de location (base : tarif journée)
AMPHITHÉÂTRE	300 €	550 €	2300€	Remise de 25 % sur le montant total de location (base : tarif journée)	Remise de 35 % sur le montant total de location (base : tarif journée)
Le hall d'exposition	150 €	270 €	1140 €	Remise de 25 % sur le montant total de location (base : tarif journée)	Remise de 35 % sur le montant total de location (base : tarif journée)
Le Pack Evènementiel composé de l'amphithéâtre et de l'espace café numérique	465 €	880 €	3500 €	Remise de 25 % sur le montant total de location (base : tarif journée)	Remise de 35 % sur le montant total de location (base : tarif journée)
Le pack « Grand Séminaire » composé de l'amphithéâtre, du hall d'exposition et du café numérique	615 €	1150 €	4600 €	Remise de 25 % sur le montant total de location (base : tarif journée)	Remise de 35 % sur le montant total de location (base : tarif journée)

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver la mise à jour la tarification des espaces du Technopôle.
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 novembre 2024
et publié, affiché ou notifié le 22 novembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jérémy PINTO



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Jérémy PINTO

